



Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat
auprès du ministre d'État, ministre de la
Transition écologique et solidaire

Paris, le mercredi 7 janvier 2018

Discours

Discours de Sébastien Lecornu **en clôture du 1er forum de l'intelligence énergétique**

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre, [B. Pompili]
Monsieur le député Aubert,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les directeurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier — et de remercier en premier lieu Romain Mouton et RM Conseil — de l'occasion qui m'est offerte de conclure ce premier forum de l'intelligence énergétique.

L'initiative est heureuse en ce début d'année 2018 ; année qui sera décisive pour la définition de notre politique énergétique pour les décennies à venir. Votre présence nombreuse en témoigne.

Qui aurait pu penser, il y a seulement 4 ou 5 ans, qu'un tel échange de haut niveau aurait lieu sur le thème de "*l'intelligence énergétique*" ?

La révolution numérique, nous le savons bien, nous lance de très nombreux défis.

Parmi ceux-ci, il en est un très particulier, qui consiste à intégrer le rythme des mutations technologiques à l'exercice délicat de planification du Gouvernement — je veux parler, bien entendu, de la programmation pluriannuelle de l'énergie que nous discuterons tout au long de cette année.

En organisant cet échange direct entre les entreprises, opérateurs, autorités indépendantes, élus et administration, ce forum permet un débat énergétique "*intelligent*".

Je forme donc des vœux pour qu'il trouve sa place dans les rencontres régulières des acteurs du secteur, et qu'il puisse se renouveler prochainement.

La programmation pluriannuelle de l'énergie

2018 est donc "l'année de la PPE".

Ce ne sera une surprise pour personne : conformément aux engagements du Président de la République, la nouvelle PPE accélèrera le développement des **énergies renouvelables**.

Dès décembre, le ministre d'État a décidé d'augmenter d'un gigawatt par an le volume des appels d'offres pour le photovoltaïque. La baisse rapide des coûts rend possible cette augmentation tout en respectant nos trajectoires de dépenses publiques de soutien aux ENR.

Depuis, des propositions concrètes ont été faites pour la filière éolienne — le 18 janvier, au terme d'un long processus d'échange avec les acteurs de la filière dans le cadre d'un groupe de travail que j'ai eu l'honneur de présider. Ces propositions comprennent notamment la suppression du premier niveau d'instance pour les contentieux : cette mesure permettra de gagner 2 à 3 ans pour les projets concernés.

Un groupe de travail similaire sur la méthanisation a été lancé le 1er février, et présentera des premiers résultats lors du prochain salon de l'agriculture.

Un troisième groupe de travail, consacré à la filière solaire sera lancé au cours du mois de mars.

Vous le constatez : nous sommes sur le pont, et c'est ainsi un véritable « plan de libération des énergies renouvelables » qui se construit pour faciliter le développement de toutes les filières et contribuer à la création d'emplois durables dans les territoires.

Concernant spécifiquement **l'électricité**, sur la base des conclusions de RTE, nous avons fait le constat que l'objectif de ramener la part du nucléaire à 50 % à 2025 n'était pas réaliste, sauf à nous contraindre à augmenter nos émissions de gaz à effet de serre en recourant plus, pendant quelques années, à des centrales thermiques.

Sur ce point, l'arrêt de production d'électricité à partir de charbon a été confirmé et le travail engagé pour accompagner les quatre territoires concernés en métropole, avec le début des contrats de transition écologique.

Le Gouvernement a donc réaffirmé l'objectif de diversification du mix, celui des 40 % d'ENR électriques en 2030 et décidé de travailler pour atteindre *au plus vite* l'objectif de 50 % de nucléaire dans le mix.

La PPE devra, à ce titre, déboucher sur un calendrier lisible, sur le quinquennat, des appels d'offres, en poursuite des appels d'offres triennaux lancés à la suite de la première PPE.

Dans le cadre de ces travaux, nous conduisons une réflexion approfondie sur la demande et ses évolutions possibles pour en déduire l'évolution du mix électrique, autour des piliers que sont le gaz, les ENR et le **nucléaire**.

Il s'agit de tracer pour ces filières les objectifs, les modalités de transition, en analysant

les impacts économiques, sociaux, territoriaux, les verrous à lever, les besoins de compétences, en ayant en tête la sécurité d'approvisionnement et les impératifs de sûreté.

La PPE ira jusqu'en 2028 — mais elle n'ira "*que*" jusqu'en 2028.

Pour prendre en compte le long terme, d'autres décisions seront à prendre dans les années à venir, sur la base de critères clairs et partagés. Je pense en particulier à la fermeture de tranches nucléaires et à l'avenir de nos programmes de recherche sur le cycle fermé du combustible.

Ce travail d'analyse se réalise sur le terrain — et c'est pourquoi les dernières semaines m'ont conduit de Fessenheim à Flamanville, en passant par Bure et par La Hague. La préoccupation du Gouvernement ne se borne pas au respect des objectifs chiffrés, elle intègre la question de l'avenir de toute la filière nucléaire, de l'amont à l'aval, de son potentiel stratégique et économique, en France et à l'international.

Transition

Les filières de production, leur complémentarité, leur part respective dans le mix électrique, ... tout cela est au cœur du débat public.

Ce n'est pourtant qu'une partie de la question. Nous savons désormais qu'une autre bataille se joue — presque aussi importante, et qui va aussi trouver sa place dans la PPE : je parle de l'efficacité énergétique.

Parce que la meilleure énergie est encore celle que nous ne consommons pas, l'intelligence énergétique devient notre "nouvelle frontière".

Révolution numérique & énergie

Les opportunités du numérique, l'intelligence artificielle, ... fort heureusement, nos filières industrielles "*traditionnelles*" n'ont pas attendu pour en tirer le meilleur parti.

C'est le cas pour la conception et le pilotage des grands outils de production ; c'est le cas des réseaux de transport et distribution, maillés, interconnectés dans toute l'Europe. Ils intègrent des fonctionnalités pointues de pilotage de l'offre et de la demande : équilibrage en temps réel, intégration de sources de plus en plus nombreuses de production, effacement de pointe, etc.

J'ai eu l'occasion de le constater par moi-même, au début de la période hivernale, en visitant le centre de national d'exploitation du système électrique (CNES), piloté depuis Saint-Denis par RTE, dont je salue ici l'expertise et le professionnalisme.

La proximité technologique entre énergie, d'une part, et numérique, d'autre part, va continuer de se renforcer.

Quels sont les enjeux ?

- intégrer des énergies renouvelables en partie intermittentes, plus décentralisées; planifier des raccordements importants d'installations ENR, qui vont impacter les réseaux et systèmes énergétiques, qui seront aussi moins cloisonnés ;
- répondre à la demande des acteurs (collectivités, entreprises, citoyens) de mieux piloter leurs consommations, voire de devenir producteurs d'énergie, d'auto-consommer, d'impulser des dynamiques locales à diverses échelles : bâtiment, îlot, quartier, ville, agglomération ;

- prendre en compte les progrès technologiques à venir comme, par exemple, le développement du “power to gas” ou, dans un autre registre, celui des véhicules électriques, pour lequel des entrepreneurs français peuvent se positionner avec talent — comme à Limoges, où j’ai eu l’occasion de visiter Legrand.

L’intelligence énergétique apporte des solutions concrètes à ces défis :

- via les réseaux intelligents, qui intègrent les apports du stockage et la gestion de la demande en électricité. Avec plusieurs d’entre-vous, nous avons récemment visité “Issy Grid” — mais d’autres démonstrateurs existent, à différentes échelles, du bâtiment à l’agglomération : je pense à “Nice grid” ou “Lyon confluence”, par exemple ;
- je pense évidemment aux compteurs communicants, et en premier lieu au compteur Linky, dont la Cour des comptes, dans son rapport annuel publié ce matin, a encore souligné la pertinence à condition que nous en utilisions toutes les potentialités — ce qu’Enedis, avec raison, compte bien faire ! Associés à tous les outils connectés, ces compteurs auto-apprenants nous aident à piloter les consommations d’énergie dans les bâtiments, les installations tertiaires ou industrielles et permettent d’informer le consommateur ;
- je pense également au traitement des données de production et de consommation qui nous permet, en particulier au niveau local, d’identifier les enjeux — par exemple les zones fortement consommatrices d’énergie qui peuvent indiquer un besoin de rénovation des bâtiments, donc de planifier le développement des réseaux ;
- on y pense peut-être moins, mais l’intelligence énergétique demain, c’est aussi l’intelligence de la prévision. Les progrès rendus possibles en matière de simulation climatique de long terme — comme pour la simulation météo de court terme nous permettent de mieux piloter les ENR. Les équipes de Météo France, auxquelles j’aurai prochainement l’occasion de rendre visite, et dont nous allons renouveler prochainement les supercalculateurs, réalisent à ce titre des progrès remarquables.

L’action du Gouvernement pour saisir ces opportunités

Face à tous ces défis, **que faisons-nous ? que fait l’État ?**

Il y a bien sûr l’effort de compréhension et d’adaptation de nos services, des opérateurs ... je viens de l’évoquer.

Je pourrais dire aussi que l’État — qui est lui-même propriétaire immobilier, maître d’œuvre de très nombreux chantiers, employeur, actionnaire ... doit s’efforcer d’être lui-même *énergétiquement intelligent*. Les efforts que nous déployons, en particulier dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics, en tiennent compte.

Mais le fond de notre conviction — celle du Président de la République, du Premier ministre, du ministre d’État, c’est qu’*il nous faut vous laisser faire*.

Données

C’est pourquoi nous voulons **faciliter l’accès aux données** de production et consommation : en application de la loi sur la transition écologique, elles sont désormais rendues publiques depuis 2017 au niveau de l’îlot. Elles le seront au plus tard début 2019 au niveau du bâtiment. En cela, nous répondons à une demande forte des

collectivités.

Sur l'ouverture des données, **nous accélérons**. Lors d'une data session organisée en octobre dernier, Brune Poirson, secrétaire d'Etat, a pu annoncer trois initiatives :

- l'amélioration de l'accès aux données énergétiques, avec la mise en place progressive d'un nouveau dispositif en ligne, plus complet, mieux organisé et intégré à data.gouv.fr ;
- la création d'une boîte à outils socle pour accompagner les collectivités locales dans l'élaboration des plans climat-air-énergie, et bientôt des contrats de transition écologique ;
- l'ouverture d'un "lab" sur les données énergie dans les incubateurs de la GreenTech verte.

La feuille de route économie circulaire, en cours de définition, comportera une démarche d'intelligence collective, pour faciliter la mise à disposition des données.

Soutien (financier) à l'innovation

Vous aider, c'est aussi **vous soutenir concrètement, donc financièrement**, notamment via le plan d'investissements d'avenir.

Depuis 2010, le programme "démonstrateurs de la transition énergétique et écologique" a ainsi soutenu plus de 40 projets, représentant 120M€ d'aides de l'ADEME. Ces aides accompagnent le développement de nouvelles technologies, de nouveaux usages, de nouveaux modèles économiques dans le domaine des réseaux électriques intelligents et du stockage d'énergie.

Je voudrais citer quelques exemples, auxquels certains d'entre vous ont beaucoup contribué :

- le projet "SMART ZAE" à Toulouse qui, depuis 2014, expérimente un réseau intelligent à l'échelle d'une zone d'activité économique ;
- "Smart electric Lyon", programme d'expérimentation qui concerne 25.000 consommateurs et 40 sites tertiaires ;
- "Beebryte", la batterie intelligente pilotée depuis le Cloud ;
- le projet ENR POOL pour l'intégration des ENR par modulation électrique ;
- etc....

Nous avons également accompagné des projets de déploiements à grande échelle dans trois zones pilotes :

- Hauts de France (You&Grid),
- PACA (Flexgrid),
- Bretagne-Pays de Loire (Smile).

En complément, deux appels à projets de la "GreenTech verte" ont permis de soutenir 88 PME et l'installation, par le ministère de la transition écologique et solidaire, de plusieurs incubateurs pour accueillir et soutenir les projets de start-ups.

Là encore, **nous accélérons !**

En décembre 2017, nous avons lancé les appels à projets “concours d'innovation”, qui soutiennent des projets de PME jusqu'à 600 k€ (montant du projet) dans divers domaines de la transition écologique.

Le 30 janvier, nous avons lancé l'appel à manifestation d'intérêt “French mobility”, où le numérique sera un élément important pour des mobilités plus propres, plus connectées, plus intermodales. Cet AMI porte sur des enjeux tels que :

- la mobilité pour tous dans les territoires,
- la mobilité partagée (covoiturage entre autres),
- les mobilités actives,
- la gestion de l'espace public,
- la logistique des derniers kilomètres,
- les mobilités des entreprises,
- l'accessibilité à tous publics,

Ces projets passent tous par des partenariats, de la gestion fine des données, des propositions de services, et donc des outils numériques opérationnels.

Parallèlement, nous travaillons au développement d'une stratégie de développement du véhicule autonome. Une consultation a été lancée l'automne dernier et la stratégie définitive devrait pouvoir être présentée par les ministères des transports, de l'intérieur et de l'économie ce trimestre, avec l'appui de Madame Anne-Marie IDRAC, coordinatrice interministérielle.

Il y a quelques jours, nous avons lancé huit appels à projets “démonstrateurs de la transition” — dont un appel à projet consacré aux réseaux énergétiques optimisés (avec une approche plus systémique sur les réseaux d'électricité, gaz et chaleur et leurs interactions grandissantes).

Parallèlement, pour l'accompagnement des start-ups et jeunes pousses, nous avons décidé de rapprocher la “Green Tech verte” et la French Tech.

S'y ajoutent les projets destinés à nos territoires : appel à projets “territoires d'innovation de grande ambition” et, sous une forme nouvelle, originale, contractuelle, les futurs contrats de transition écologique.

PPE

Last but not least, et pour boucler la boucle, cette ambition se traduira dans la **PPE** : en particulier par

- le développement de l'effacement (objectif de 6 GW en 2023),
- de l'auto-consommation (appel d'offres en cours avec 150MW/an),
- des réseaux intelligents, dans contexte de fort investissement dans les réseaux dans la décennie à venir : les besoins sont estimés à 1,5 milliard d'euros par an pour le réseau de transport et 4 milliards d'euros par an pour le réseau de distribution.

Information des citoyens

Enfin, nous ne négligerons pas l'apport du numérique pour **l'information de nos**

concitoyens. Nous y veillerons avec, par exemple, le site comparateur d'offres du médiateur de l'énergie, le site "Changeons d'énergie" lancé par l'observatoire de la consommation responsable, soutenu par l'ADEME, et qui a pour but d'informer les particuliers, entreprises, collectivités sur l'électricité d'origine renouvelable et les accompagner dans leurs choix de contrat d'énergie.

Je pense aussi, par exemple, à l'excellente application lancée par RTE pour permettre à chacun de s'informer — et de se passionner : c'est mon cas ! — pour les équilibres de notre réseau électrique.

Qui l'aurait pensé, il y a seulement quelques années ?

Les opportunités sont innombrables.

Nous souhaitons les saisir.

Et surtout, nous souhaitons vous aider à les saisir.

Je vous remercie.

Retrouvez le discours en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)